NAMUR
CAPITALE

Création et aménagement d'un parc urbain rue des Dames Blanches

Un véritable poumon vert en cœur de ville



Intervenants

- **Maxime Prévot**, Bourgmestre de Namur
- **Charlotte Mouget**, Échevine de la Transition écologique
- **Patricia Grandchamps**, Échevine de l'Éducation et de la Participation
- **Stéphanie Scailquin**, Échevine de l'Urbanisme, de l'Attractivité urbaine et de l'Emploi
- **Alexandre Colot**, Département du Développement territorial - BEP

NAMUR CAPITALE

Sommaire

1. Historique du projet de parc urbain rue des Dames Blanches
2. Partenaires du projet d'aménagement du parc
3. Objectifs du projet d'aménagement du parc
4. La participation citoyenne comme clé de voûte du projet
5. Mobilité, attractivité urbaine et intégration dans le centre-ville
6. Biodiversité, verdurisation de l'espace et assainissement du site
7. Gestion de l'eau et utilisation des matériaux sur le site
8. Planning d'exécution

1. Historique du projet de parc urbain rue des Dames Blanches

2019 : Premières discussions avec la Fédération Wallonie-Bruxelles sur l'opportunité que représente le site

2020-2021 : Lancement des ateliers citoyens pour la coconception du parc

2022 : Dépôt de demande du permis unique pour les travaux de désamiantage, la démolition d'anciens bâtiments, l'assainissement des sols, le nivellement et la création d'un parc public d'agrément

Août 2022 : Lancement de l'enquête publique



L'enquête publique se clôture le 31 août. Une réunion d'information publique à destination des citoyen·ne·s est organisée ce 23 août à 20 heures en la salle du Conseil communal.

NAMUR CAPITALE

2. Partenaires du projet d'aménagement du parc

- **Différents partenaires :**

➢ Le BEP dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage

➢ Le bureau Alphaville et ASM Editions pour la programmation du parc et l'animation des ateliers citoyens dans le cadre de la coconstruction citoyenne

➢ Le bureau d'études Impact pour la conception architecturale du parc

➢ Le NID et la cellule Participation pour l'animation des ateliers citoyens



Dans le cadre de la création d'un nouveau parc public, la Ville de Namur a initié un processus participatif avec les forces vives du quartier, faisant de ces dernières de véritables partenaires dans la conception du projet.

3. Objectifs du projet d'aménagement du parc

- Deux éléments fédérateurs : la nature et la verdurisation du centre-ville
- Volonté de la Ville: créer un espace convivial, polyvalent et sécurisé à destination des citoyens et citoyennes
- Répondre à la stratégie d'adaptation de la Ville aux changements climatiques
- Lutter contre les îlots de chaleur urbain



La Politique intégrée de la Ville (PIV) consacre 8.450.000€ à la végétalisation du centre-ville dont 5.850.000 € pour l'acquisition et l'aménagement du Parc des Dames,



La nature et la verdurisation du centre-ville comme élément fédérateur du projet.

NAMUR CAPITALE

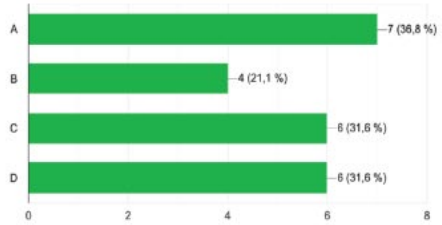
4. La participation citoyenne comme clé de voûte du projet

- Un panel objectif, paritaire et inclusif
- Quatre ateliers au total
- Implication des jeunes et des enfants des écoles proches du site
- Expression des attentes des panélistes au fil des ateliers de coconception



La concertation s'est déroulée tout au long de l'étude afin d'aiguiller au mieux les choix techniques à partir des attentes citoyennes.

Quel scenario préférez-vous ?





A



B



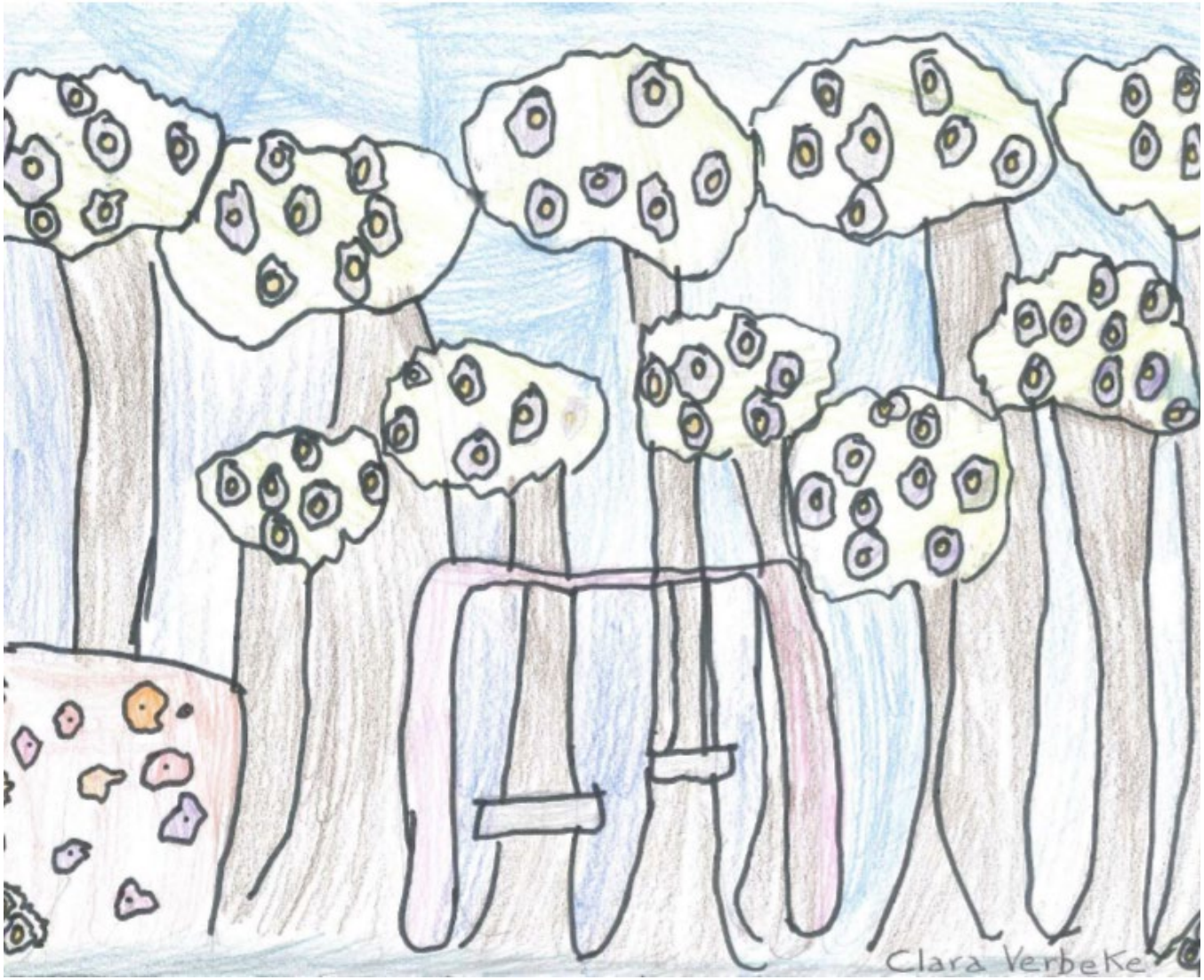
C



D

Les quatre scénarios du parc ont été soumis au vote des panélistes.

12 / Co-conception du Parc des Dames Blanches, Namur – Ville de Namur – Atelier 3 – BEP / Alphaville / ASM / Impact – 05/02/2020



Les enfants ont pu imaginer leur parc et faire part de leurs idées.

NAMUR CAPITALE

5. Mobilité, attractivité urbaine et intégration dans le centre-ville

Objectifs en matière de mobilité :

- Attractivité urbaine
- S'inscrire dans un contexte local
- Connexions et articulations
- Favoriser la mobilité douce et l'accessibilité aux PMR
- Mobilité active
- Lien avec les commerces et habitations à proximité



Le site est rendu « piétonnisable » et une attention toute particulière est apportée afin de rendre le site accessible aux PMR.



L’ensemble des flux piétons du quartier a été pris en compte dans la conception du projet.

NAMUR CAPITALE





Un véritable pôle d'attractivité urbaine.

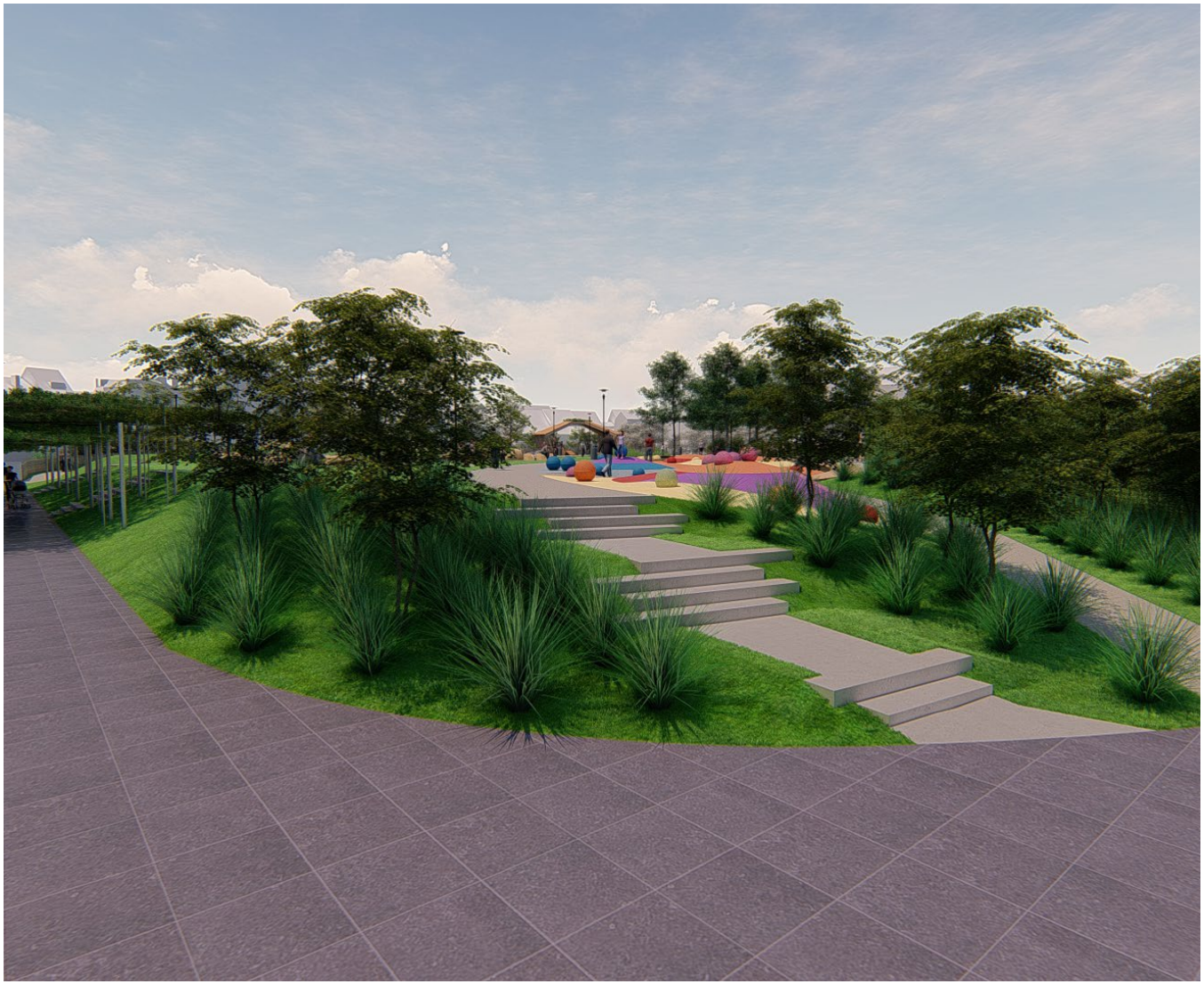
6. Biodiversité, verdurisation de l'espace et assainissement

- Constat de départ : dans le quartier, l'offre en espace vert publique est très réduit et les espaces existants (Jardin du Maïeur, par exemple) sont surfréquentés.
- Plusieurs sites en cours de métamorphose à travers Namur au profit de la nature en ville
- Créer un espace sur un site totalement artificialisé : un défi à relever
- Redéploiement de la trame verte grâce à la place laissée à la biodiversité en ville
- Travaux de dépollution en adéquation avec le projet d'aménagement du site en parc



La renaturation ou renaturalisation permet de recréer des espaces propices au développement de la biodiversité sur un site totalement dégradé par les activités humaines.

NAMUR CAPITALE



Le paysage sera arboré et verdoyant grâce, notamment, à la présence d'une grande pelouse et des dunes composées d'aménagements végétaux et de prairies fleuries.

NAMUR CAPITALE



La végétation présente sur le site permettra d'apporter de l'ombrage et rafraîchira les usagers lors des périodes de forte chaleur.

NAMUR CAPITALE

7. Gestion de l’eau et utilisation des matériaux

- Donner une place à l’eau au sein du parc
  - ➢ Gestion raisonnée de l’eau
  - ➢ Présence d’une marre traditionnelle et d’une fontaine sèche en circuit fermé
- Utilisation de matériaux robustes et durables
- Utilisation d’un éclairage peu énergivore (leds) et respectueux de l’environnement



Une fontaine sèche, c’est quoi ? Ce sont des jets d’eau intégrés au sol, qui jaillissent suivant une programmation, l’eau est ensuite recyclée, filtrée et désinfectée prête à rejaillir (circuit fermé). Cela permet aux petits et grands de se rafraîchir, en toute sécurité, tout en restant sur la commune.

NAMUR CAPITALE



Le site en reconversion a par caractéristique une gestion raisonnée de l'eau.

NAMUR CAPITALE



Le choix se portera sur l'utilisation de matériaux et mobiliers robustes et durables.

NAMUR CAPITALE



8. Planning d'exécution et budget

- **Août 2022** : enquête publique
- **Fin 2022** : délivrance du permis
- **Premier semestre 2023** phase de déconstruction sélection + dépollution des sols (+/- 6 mois)
- **Fin du second semestre 2023** chantier de réaménagement (+/- 1 an de travaux)

	Description	Montant
Dépenses	Investissements (y compris acquisition)	
	Acquisition	€ 2.100.000,00
	Honoraires	€ 250.000,00
	Démolition	€ 500.000,00
	Réhabilitation	€ 500.000,00
	Aménagement	€ 2.500.000,00
		€ 5.850.000,00
	Fonctionnement (y compris personnel)	
		€ 292.500,00
	TOTAL	**€ 6.142.500,00**

Après la démolition des bâtiments et le désasphaltage, une couche de terre saine sera mise sur l'ensemble du site. D'une part, cela permettra de recouvrir les terrains légèrement pollués et d'autre part, d'offrir un substrat de qualité pour la mise en place des nouvelles plantations.

NAMUR CAPITALE

Présentation du plan d'aménagement du parc



Appel à idées pour le nom définitif du parc

La version finale et le plan mis à jour du futur parc urbain ayant été officiellement présentés, il est temps de lui choisir **un nom qui renforcera son identité et son appropriation**.

La Ville de Namur lance **un appel à idées** aux citoyen·ne·s !

NAMUR CAPITALE

Merci à toutes et tous pour votre attention ! ☺

- Pour retrouver l'info dans son intégralité :

Site Internet de la Ville de Namur > section « communiqués de presse »

- Point de contact : *cabinet.mouget@ville.namur.be*

NAMUR CAPITALE